



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

L'ENM EN ACTIONS

TRANSITIONS POUR UNE ÉCOLE DE LA CITÉ



PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2021-2026



L'ENM EN ACTIONS

TRANSITIONS POUR UNE ÉCOLE DE LA CITÉ

SOMMAIRE

ÉDITO	3
1. CONTEXTE	4
Contexte politique	4
Contexte territorial	6
2. MÉTHODOLOGIE	8
Un processus...	8
... fondé sur l'intelligence collective	12
3. AXES STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION	13
Axe 1 : Une école inclusive et solidaire	14
Axe 2 : Une école épanouissante, facile à vivre et animée	20
Axe 3 : Une école collaborative, participative et citoyenne	24
Axe 4 : Une école active, créative et stimulante	32
Axe 5 : Une école écoresponsable	39
4. MOYENS ET ORGANISATION CIBLE	41
Fonction enseignement	42
Fonction managériale et fonction support	45
5. CONCLUSION	46

ÉDITO

Est-il besoin de rappeler combien l'ENM est unique dans le paysage de l'enseignement artistique en France ? Unique dans sa manière d'articuler excellence et démocratisation de l'accès à la pratique, unique dans son ouverture à la culture de l'autre, unique dans la diversité de son offre.

Se montrer à la hauteur des ambitions fondatrices consiste peut-être d'abord simplement mais fermement à les réaffirmer. Réaffirmer le pari d'une école qui va à la rencontre de la ville, de toutes et tous ses habitants, et particulièrement de tous les groupes sociaux ; d'une école qui se nourrit de la diversité des esthétiques, qui ne s'enferme pas mais qui favorise plutôt les liens entre les pratiques ; d'une école qui relève le défi démocratique pour le champ culturel. C'est une manière, la nôtre, celle de Villeurbanne, de proposer un accès à la culture pour chacune et pour chacun. Nous voulons conserver cette ambition intacte, et même la réaffirmer : c'est dans ce cadre qu'a été pensée la candidature de la ville – couronnée de succès – au concours de capitale française de la culture.

Être ambitieux, c'est aussi inscrire l'école au cœur d'un projet politique, culturel, celui de la majorité élue. Nous pensons que l'école et les arts peuvent être un levier essentiel de la place que doit tenir la jeunesse au sein de notre société. Le mot d'ordre « place aux jeunes ! » qui constituait le titre du projet soumis au concours de capitale française de la culture est une conviction politique intime, profonde. Nous ne voulons pas seulement démocratiser l'enseignement artistique et culturel, mais faire confiance à cette jeunesse pour essayer d'inventer ce que sera demain, et pour porter, dans tous les domaines de la vie collective, y compris la culture, les transitions démocratiques, sociales et écologiques qui nous animent.

Avec vous toutes et tous, enseignant·e·s, personnel administratif et technique, élèves, parents, habitant·e·s, nous porterons ensemble ces ambitions, pour une école qui allie défrichage démocratique, excellence artistique, ouverture et modernité.

Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne

Stéphane Frioux
Président du Syndicat Mixte de Gestion
de l'ENM
Vice-président à la culture – Métropole
de Lyon

1. (ON)TEXTE

(ON)TEXTE POLITIQUE

A partir de textes fondateurs humanistes et exigeants...

Il n'est que de relire les textes fondateurs pour saisir à quel point les principes inauguraux sont toujours brûlants d'actualité. Si l'ENM est toujours engagée dans le travail d'un rêve vieux de quarante ans, c'est que l'horizon ouvert était alors déjà vaste et généreux, humaniste et exigeant.

« Donc, en tête des activités de l'école de musique, nous voulons nous orienter en direction des enfants de toute la ville, là où ils se trouvent ; les jardins d'enfants, écoles maternelles et primaires, associations de parents d'élèves, etc. [...] »

Antoine Duhamel, 1980

« Nous posons donc une démarche globale qui ne veut pas se satisfaire du seul acte d'enseignement, du seul acte d'animation, du seul acte de diffusion ou de création, mais qui se donne l'ambition de chercher peu à peu à atteindre et réaliser simultanément ces différentes facettes d'une même réalité.

Le schéma d'aménagement de l'école doit être conçu à partir d'un principe simple : *l'action doit aller vers les utilisateurs.*

Jean Paul Bret, alors élu à la culture
(Extrait du registre des délibérations du conseil municipal,
séance du 12 mai 1980)

« A l'évidence, on est plus sensible, dans le centre-ville à l'activité culturelle qu'on ne peut l'être aux Brosses, Buers, St Jean, etc...[...] Et puis, bien sûr, ce type de population, *la musique, a priori, « ce n'est pas pour eux » et il nous faudra faire la preuve du contraire* ».

Yvon Deschamps
(14 août 1980, alors directeur des affaires culturelles)

« La localisation de l'école se tiendra essentiellement dans les locaux de l'ensemble des Salésiens au-dessus de la salle Gérard Philipe. [...] il sera prévu l'éclatement d'une partie de l'enseignement de l'école dans un ou plusieurs quartiers de la ville. [...] Cette localisation à terme éclatée est la condition nécessaire sans être toutefois suffisante pour atteindre des couches sociales qui ne fréquentent habituellement pas les écoles de musique. »

Jean Paul Bret
(Conférence de presse, 26 septembre 1980)

... d'un plan de mandat ambitieux porté par la nouvelle équipe municipale...

Tout en s'inscrivant dans une continuité avec les valeurs et les orientations définies par les équipes précédentes, la nouvelle municipalité souhaite impulser une manière profondément renouvelée de conduire les affaires de la cité.

La crise exceptionnelle que nous sommes en train de vivre nous y incitant encore plus fortement.

Le plan de mandat place au cœur de ses priorités une triple transition :

- Écologique : à partir du triptyque « bien être, sobriété et résilience », il s'agit de tisser les enjeux du bien habiter, de la réduction de l'empreinte carbone de la Ville et de son adaptation au dérèglement climatique.
- Sociale : cette ambition se déploiera selon deux démarches conjointes :
 - prévenir les discriminations dans les politiques municipales et les institutions du territoire,
 - lutter avec le droit et les mobilisations associatives et citoyennes des concerné.es.
- Démocratique : il s'agit de passer d'une prise de décision verticale et représentative à une prise de décision plus horizontale et participative ; « *l'inclusion du plus grand nombre au processus décisionnel accroît l'efficacité des politiques publiques, les ajuste aux véritables besoins* » J. Bocquet (adjoint au Maire, transition démocratique)

... projeter de nouveaux enjeux.

Les textes fondateurs, la feuille de route définie par les nouveaux élus nous engagent ; ils nous engagent sur le fond à embrasser de nouveaux enjeux pour une école plus inclusive, plus épanouissante, plus créative et écoresponsable. Ils nous engagent sur la forme puisqu'il s'agit de repenser la manière de définir la chose commune à partir des valeurs de collaboration, de participation, bref de remettre la citoyenneté au cœur du processus décisionnel. « *Nous devons sans cesse réfléchir à la route à suivre, aux voies fertiles.* » (Antoine Duhamel).

(ONTEXTE TERRITORIAL

Avec ses 152 000 habitants, adossée à sa grande voisine Lyon et ses 522 000 habitants, Villeurbanne est une ville atypique tant au niveau géopolitique, qu'à celui de son histoire singulière et de l'addition des mélanges des cultures issues des vagues de migration qui l'ont construite.

Première des deuxièmes villes de France, Villeurbanne n'est pas une capitale régionale. Elle participe pourtant de l'hypercentralité de la métropole notamment à travers sa politique culturelle. Dotés de 7 labels nationaux, les équipements culturels de Villeurbanne rayonnent bien au-delà de la ville, de la métropole et de la région. Ces labels témoignent d'une excellence acquise et reconnue depuis près de 50 ans et marquent le dynamisme de la politique culturelle de Villeurbanne, ville ouverte sur toute l'agglomération, où l'innovation des aventures culturelles se manifeste toujours.

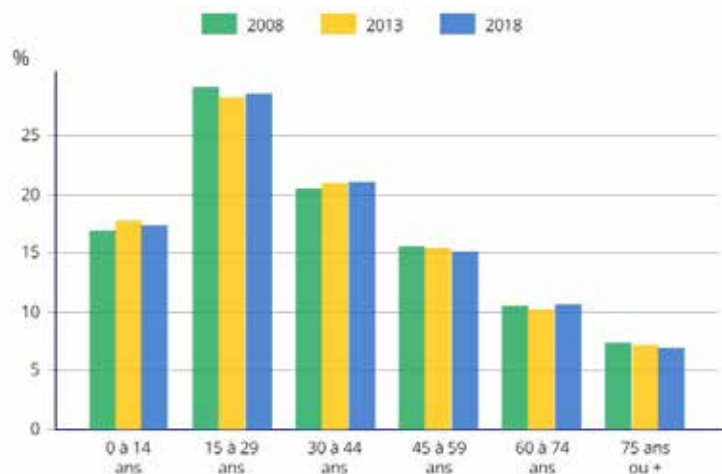
De tradition industrielle, Villeurbanne connaît de profondes mutations de son tissu économique local qui évolue vers une économie plus servicielle. Fin 2019, deux emplois salariés privés sur trois relèvent des services aux particuliers. Les services aux entreprises, la finance et l'immobilier sont les secteurs qui ont été particulièrement dynamiques puisqu'ils sont à l'origine de 61% des créations d'entreprises enregistrées à Villeurbanne en 2018, soit plus de 536 créations.

La population Villeurbannaise continue de croître (+ 0,5% en moyenne depuis 2010) mais à une vitesse moindre que celle de la métropole. Cette augmentation est essentiellement liée au solde naturel (+ 1,3% en moyenne depuis 2010).

Année 2019	Villeurbanne	Métropole de Lyon
Nombre d'habitants ¹	152 212	1 411 571

On peut dire de la population Villeurbannaise que c'est une **population jeune**,

46 % des villeurbannais.e.s ont moins de 30 ans (42% pour la métropole) et ce en corrélation avec une forte présence étudiante sur le territoire.



avec une forte composante populaire,

Si l'on rapporte les différentes catégories socioprofessionnelles à la population active (c'est-à-dire aux 15-64 ans en emploi ou au chômage), les employés et ouvriers constituent encore 44% des actifs de 15 à 64 ans, les cadres 22% et les professions intermédiaires 28%. Si la part des cadres a presque doublé en 25 ans et celle des employés et ouvriers fortement diminué, la ville de Villeurbanne reste une ville avec une forte composante populaire.

marquée par une certaine fragilité monétaire,

Avec un taux de chômage de 15,6 % au sens du recensement (13,3 % pour la métropole), une proportion de 52 % de foyers fiscaux imposables (63 % pour la métropole), un revenu médian de 19 790 € (22 710 € métropole), un taux de pauvreté de 20% (16 % pour la métropole) et considérant que 8,3% de la population bénéficient du RSA, la population Villeurbannaise présente des signes d'une certaine précarité.

dont la composition est en mutation rapide,

La diminution significative des personnes sans diplôme ou peu diplômées (- 9%) et l'augmentation rapide des diplômés de l'enseignement supérieur (+ 12 %) entre 2010 et 2018 traduisent comme l'évolution de la répartition des CSP (+ 4 % de cadres entre 2008 et 2018) une mutation rapide de la sociologie Villeurbannaise.

une population riche de sa diversité culturelle,

Avec 13% de Villeurbannais issus de l'immigration et 8% ayant acquis la nationalité française, Villeurbanne bénéficie de l'apport vivant des immigrations et d'une évidente pluralité culturelle (Algérie, Tunisie, Maroc, Portugal...).

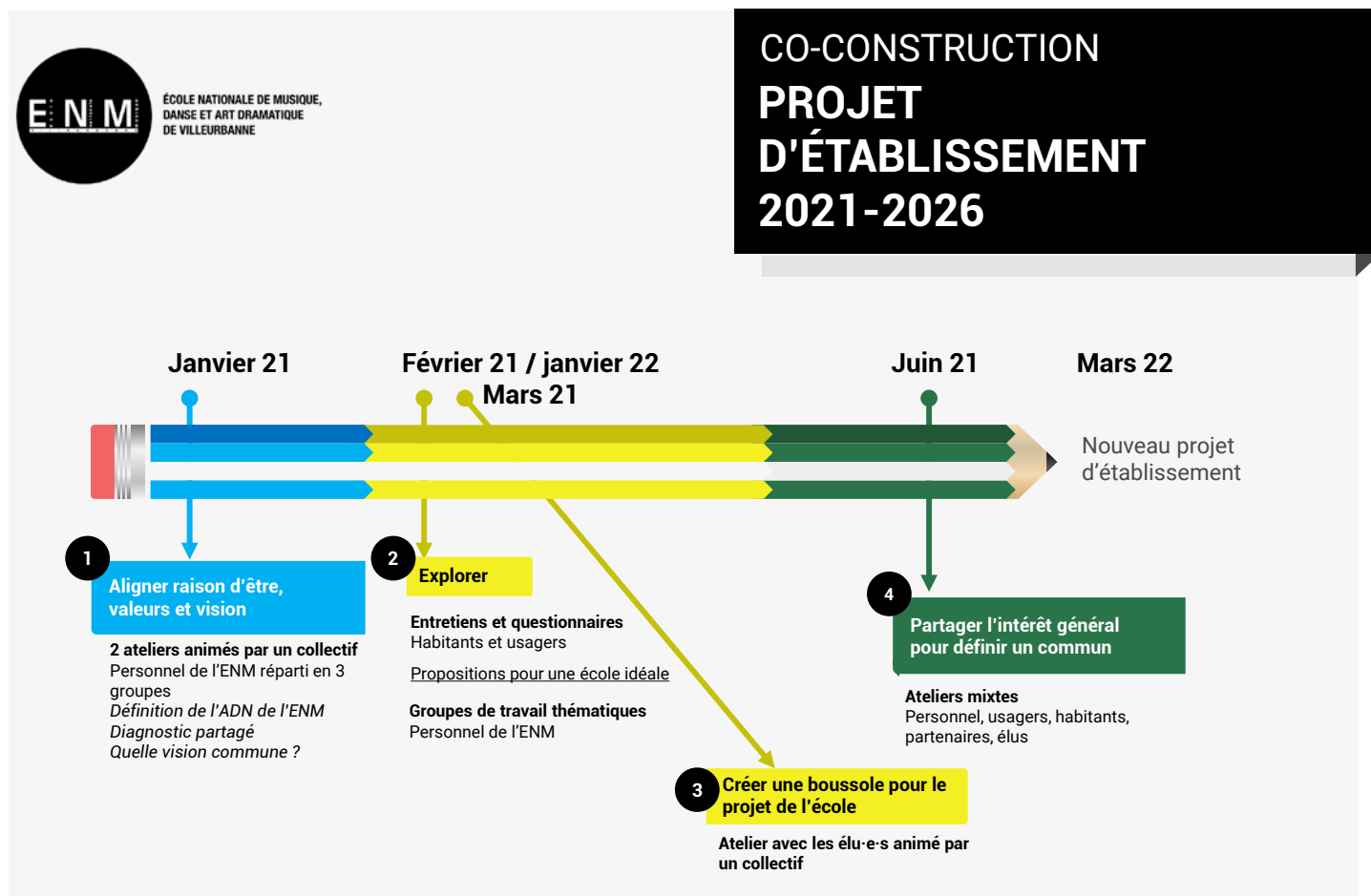
répartie de façon hétérogène sur le territoire.

Villeurbanne compte six quartiers inscrits dans la nouvelle géographie prioritaire : Bel Air les Brosse, Les Buers Nord, Les Buers Sud, Monod, Sain-Jean, Tonkin. Dans tous ces quartiers, la pauvreté est très ancrée puisque le revenu médian est inférieur au seuil de pauvreté (60% du revenu médian national) et que par ailleurs plus d'un allocataire Caf sur cinq a son revenu composé exclusivement de prestations sociales. Les habitants y sont moins diplômés (40% sont sans diplômes alors qu'ils ont seulement 19% à l'échelle de Ville) et les familles nombreuses plus importantes.

2. MÉTHODOLOGIE

UN PROCESSUS...

Pour faire émerger un idéal d'école, fruit d'une expression partagée, coconstruite, élus, agents de l'établissement, usagers et habitants ont cheminé pendant une année à partir du processus suivant :



1 Aligner raison d'être, valeurs et vision

JANVIER 2021

L'ensemble du personnel a participé à deux ateliers destinés à :

- Réaliser un diagnostic partagé en identifiant Raison d'être et ADN de l'ENM
- Créer des scénarios inspirants pour l'école de demain

RAISONS D'ÊTRE

Proposer des offres culturelles
(théâtre, danse, musique)
aux territoires métropolitains,
Villeurbannais et Rhodaniens

Une maison des arts et de la culture,
ambitieuse, inclusive et **inscrite
dans son temps et son territoire**,
en résonance avec les droits culturels

Créer des conditions
de pratiques artistiques
permettant et nécessitant
la rencontre

Être acteur de la transmission,
diffuser, partager, sociabiliser,
faire découvrir et rencontrer

Service public
de l'Art-respiration

**Un lieu facilitateur
de création**
et vecteur de plaisir

Une école qui veille à l'équité,
que ce soit entre agents
ou entre usagers

Être au service du public tant
nateur que **futur professionnel**
en musique, danse et théâtre
= faire, apprendre, former

L'ENM existe pour
**prendre sa part à l'éducation
globale du citoyen**
à travers l'éveil et la formation
de son public à l'art

Un laboratoire d'utopies :
Lieu / outils pour faire émerger
des idées et créer des projets qui
associent professeurs et élèves

**Démocratisation de l'accès
à la pratique artistique**

pour tous les publics
et à travers tous les esthétiques
et leurs transversalités

Favoriser l'accueil et l'épanouissement
artistique de tous les usagers
avec des enseignements innovants
et adaptés

MISSIONS DE L'ÉCOLE

Rayonnement culturel
Participation plus importante
à la vie culturelle de la ville

Prendre en compte les
nouveaux enjeux sociétaux
dans la mise en œuvre de nos
missions et de nos valeurs

Rendre libre
Une école qui favorise la libre
expression afin de créer des
sensations de liberté dans
sa pratique. Chacun y est libre de
créer son projet

**Être acteurs
de l'équité**

**Éveiller et susciter
la curiosité**
en respectant leur identité

**Apprendre à jouer
et vivre ensemble**
au travers de la musique,
de la danse et du théâtre

On a besoin des jeunes
au centre du dispositif !

**Prise en compte et respect
du travail de chacun**

**Accompagnement de tous
les publics** dans toutes
les esthétiques artistiques

Créer du lien social
pour le développement de l'être,
son épanouissement et vivre
une expérience humaine
(personnelle et collective)

Être centre de ressources
de création, de diffusion
et de transmission

Proposer un lieu de création
qui favorise la convivialité, le
partage, l'échange, l'innovation,
apprentissage, vivre ensemble

Un espace accueillant et convivial
avec des espaces suscitant
le partage, l'échange et la joie

Stimuler le rêve et l'évasion,
la curiosité et la connaissance
de nos héritages, l'ouverture,
la liberté et la diversité

2 Explorer

FÉVRIER 2021 À JANVIER 2022

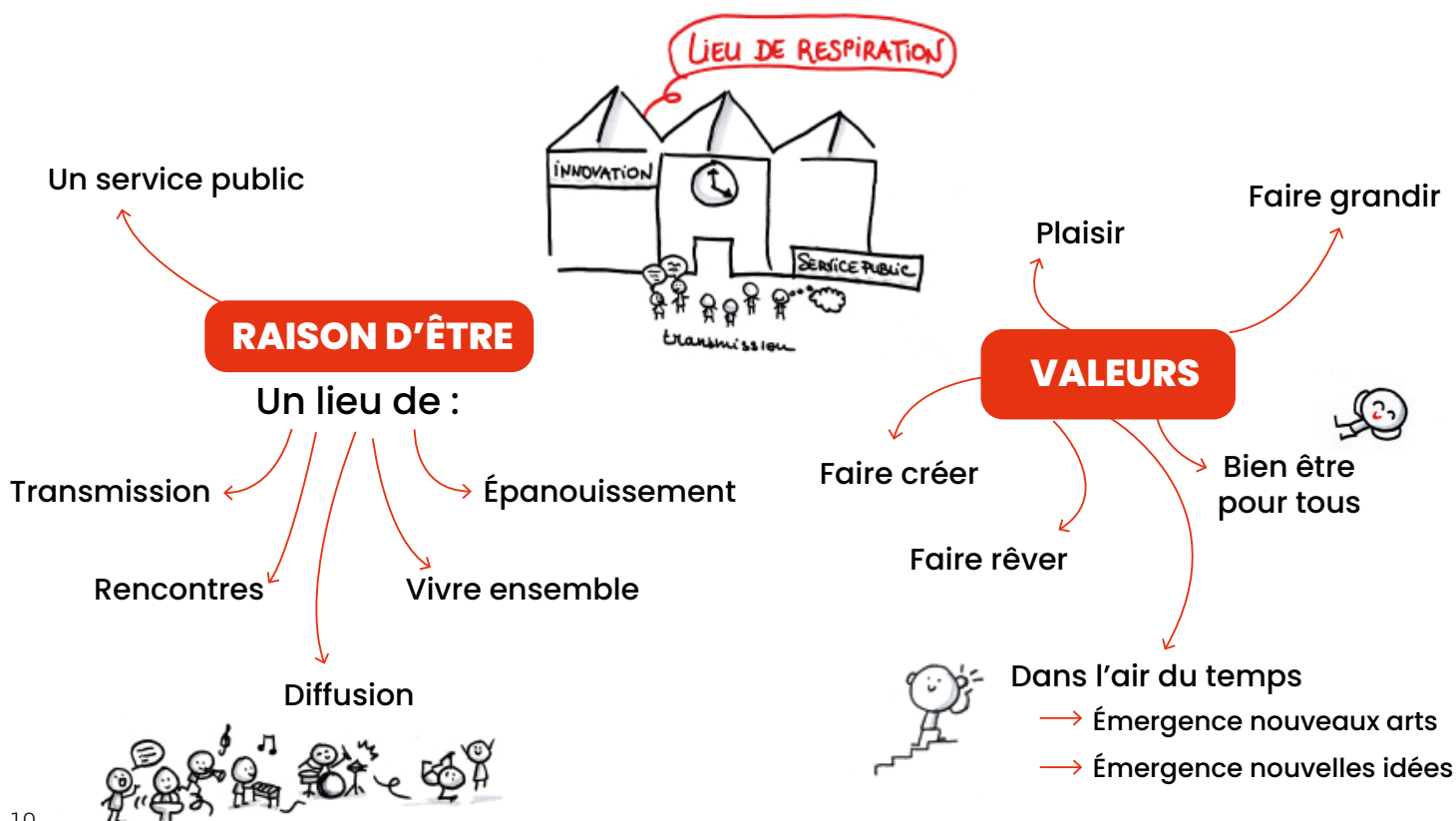
Différentes thématiques issues de ces premiers scénarios ainsi que d'un nouveau recensement d'idées ont été explorées dans le cadre de groupes de travail. Ces groupes ont ainsi abordé les thématiques et problématiques suivantes :

- Convivialité : créer des lieux de vie et des rituels à l'ENM pour une école conviviale
- Diversité des publics : diversifier les publics en diversifiant la nature et les modalités d'actions
- Numérique : enjeux pédagogiques, arts numériques, nouvelles pratiques artistiques... définir des priorités et un plan d'action
- Lutte contre les discriminations : accueillir le handicap, élaborer un plan d'action pour fabriquer l'égalité femme-homme
- L'école du spectacle et la saison de diffusion : définir les attentes et objectifs
- L'enseignement en temps scolaire : Quels enseignements artistiques sur le temps scolaire et quelles articulations avec les dispositifs d'entrée dans la pratique ?
- Éducation artistique et culturelle : engager l'ENM dans une nouvelle dynamique d'EAC
- Gouvernance : définir en équipe pédagogique les missions des coordinateurs de département et le fonctionnement souhaité du conseil pédagogique
- Réinterroger la place de la FM dans l'ensemble des départements
- Redéfinir le cycle de culture artistique.

3 Créer une boussole pour le projet de l'école

MARS 2021

Les élus du comité syndical ont précisé les orientations que devaient prendre le futur projet de l'ENM en partageant valeurs, raison d'être et vision.

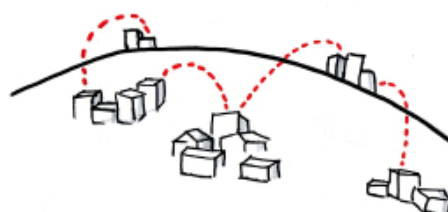


Développement du rayonnement culturel
sur la ville et la métropole de Lyon



Place aux jeunes !

Thème Villeurbanne pour
Capitale française culturelle



Ancrage territorial

Être acteur de l'équité

Lutte contre les discriminations...



Lieu intergénérationnel

Renvoyer une image d'école plus accessible

Communication, dispositifs d'entrée
dans la pratique



Diversifier les publics en diversifiant
la nature et les modalités d'actions

Ex. ateliers de lutherie, accompagnement à l'écoute,
accueil de troupes, expositions etc.

4 Partager l'intérêt général pour définir un commun

AVRIL À JUILLET 2021

Un appel à idées a été lancé auprès des usagers et habitants. Il s'agissait, à partir d'entretiens qualitatifs puis de questionnaires, de faire émerger un imaginaire d'« école rêvée ». Un panel de 156 habitants auquel s'ajoutent 26 usagers a été interviewé, 512 personnes (278 habitants et 234 usagers) ont répondu à une enquête quantitative. 4 thématiques ont émergé de ces différentes sollicitations :

- Comment découvrir une pratique ponctuelle à l'ENM ?
- Comment créer une scène ouverte en lien avec les associations du territoire et la pratique en amateur ?
- Comment faire fonctionner un espace d'échanges et de troc à l'ENM ?
- A quoi ressemblerait la cour végétalisée de l'ENM et un jardin des 5 sens ?

Ces 4 thématiques ont fait l'objet d'ateliers participatifs regroupant habitants, élus, usagers et agents de l'ENM au cours du mois de juin 2021 afin d'élaborer des propositions.

⇒ Questionnaires et leur synthèse, synthèse des ateliers participatifs en annexe

... FONDÉ SUR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'intelligence collective peut se définir comme la capacité d'un collectif à produire une connaissance sur son environnement et à en déduire des capacités d'action irréductibles à celles de chacun de ses membres. Elle s'appuie sur une approche managériale fondée sur le cognitif collectif : capacité de réflexion (dialogue créatif et productif grâce à la diversité et à la complémentarité des membres), capacité de compréhension (apprentissage avec et par les membres de l'équipe), capacité de décision (processus collaboratif de production de savoirs), capacité d'action (culture collective).

En ce sens l'intelligence collective permet d'élaborer une vision partagée et de donner du sens à la stratégie et à l'action. C'est une manière de recourir à la créativité de chacun et à celle du groupe en même temps.

L'ensemble du processus de concertation, d'idéation du projet d'établissement a été conduit à partir d'approches fondées sur la mobilisation de l'intelligence collective. D'abord, la « Guilde de l'innovation³ » a conçu et mené les premiers ateliers, puis il nous est apparu essentiel dans le processus de transformation engagé, que cette approche s'inscrive dans les manières de faire des équipes de l'ENM. Ainsi, une formation « de facilitateur » a été proposée aux agents pour animer les ateliers menés lors de la phase d'exploration (ateliers thématiques).

Nous faisons le pari que cette nouvelle approche managériale peut s'inscrire dans l'histoire de l'établissement à la condition d'être relayée par l'ensemble des agents. Il nous est apparu fondamental que la méthodologie d'élaboration du projet d'établissement engage des transitions managériales, qu'elle participe d'une nouvelle culture d'établissement.

3 Collectif spécialisé dans les méthodologies d'innovation, de créativité et d'intelligence collective

3. AXES STRATÉGIQUES ET PLAN D'ACTION



AXE 1
UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

ACTION 1 **Accueillir le handicap**

ACTION 2 **Fabriquer l'égalité femme-homme**

ACTION 3 **Diversifier les publics**

ACTION 4 **Être ressource à l'échelle métropolitaine**

Action # 1

AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Accueillir le handicap

Porteuse du projet : Référente handicap de l'ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et ses obligations
- Absence d'une politique d'établissement pour l'accueil des personnes en situation de handicap

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

> 3 leviers :

1/ Mobiliser les équipes :

- Équipe de direction : Définit les actions prioritaires en faveur de l'accueil des publics en situation de handicap et le cadrage institutionnel.
- Référente handicap : Accueille, informe et oriente les élèves en situation de handicap et leurs familles tout au long de leur parcours dans l'établissement. Elle assure le suivi individualisé des élèves et coordonne l'action des enseignants. Elle est ressource et force de proposition au sein de la structure sur les sujets du handicap.
- L'équipe enseignante : Définit et met en œuvre des projets pédagogiques adaptés aux besoins particuliers des élèves en lien avec la direction et la référente handicap.
- L'équipe d'accueil : Assure les premiers contacts avec les élèves, les oriente dans l'équipement et vers les bons interlocuteurs.
- L'équipe technique : S'assure que les dispositifs de diffusion sonore, les matériels techniques scéniques soient adaptés aux besoins particuliers des élèves et des publics en situation de handicap.

2/ Accompagner :

- Les familles et les élèves : Être à l'écoute, organiser des rencontres avec les parents, mettre en place un dossier de suivi de l'élève.
- Les agents (enseignants, accueil et technique) : former, organiser des temps d'échange pour aider au suivi des élèves, aider, informer et orienter

3/ Définir un cadre :

- Accueils individualisés ou en groupe
- Démarche inclusive
- Cursus ordinaires ou adaptés
- Penser les aménagements, les aides nécessaires pour l'accessibilité aux examens ou concours.

Public cible :

Usagers de l'ENM en situation de Handicap

Planification :

- » Mai 2021 : Premier temps de réflexion sur l'accueil de personnes en situation de handicap par l'association « une souris verte » dans le cadre de la semaine du handicap 2021.
- » Septembre 2021 : Création de la mission « Référent handicap »
- » Septembre 2021 / Décembre 2022 : Mise en place d'un 1^{er} cycle de formation des personnels de l'ENM
- » Janvier 2021 : Identification et mise en place d'un groupe « personnes ressources » au sein de l'ENM
- » Printemps 2022 : Participation à la semaine du handicap et organisation d'une table ronde sur l'accueil des élèves en situation de handicap dans un établissement artistique
- » Septembre 2022 : Effectuer un état des lieux des élèves en situation de handicap accueillis au sein de l'établissement.
- » 4^e trimestre 2022 : Définir, concevoir et réaliser les documents d'accompagnement à l'inscription et au suivi personnalisé de l'élève.
- » 2023 : Poursuite du plan de formation

Objectifs et impacts attendus :

- Donner à chacun les moyens de se s'exprimer et de s'épanouir par la pratique artistique
- Assurer l'accessibilité aux pratiques et aux enseignements artistiques, aux lieux et aux contenus de diffusion
- Adapter la communication
- Participer à la dynamique de l'accessibilité culturelle sur le territoire Villeurbannais en tissant les liens avec les structures comme : Les accueil de loisirs, le Rize, la Mlis...

Moyens nécessaires :

- Heures dédiées à la mission de référent handicap sur le poste de coordination territoriale.
- Budget de formation
- Référent handicap
- Personnels ENM
- Communication : Investissement application Com'NOUS, affichage FALC, site internet

Partenaires et intervenants :

- Ville de Villeurbanne : Chargé de mission ville et Handicaps
- Une souris verte, organisme de formation
- La Miete, association ressource
- Résonnance contemporaine, organisme de formation, de ressource
- Etablissements d'accueil spécialisé sur le territoire.

Action
2

AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Fabriquer l'égalité femme-homme

Porteur du projet : Directeur de l'ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Existence d'une politique municipale de lutte contre les discriminations depuis une quinzaine d'années : on peut, par exemple, citer des actions menées dans le recrutement à la fin des années 2000 (diagnostic des risques discriminatoires, formation des recruteur.es), la mise en place de l'alerte interne en 2013. En 2015, la Ville a signé la Charte européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et a établi un plan d'action transversal, dont un des axes portait sur l'égalité professionnelle, pour les années 2016-2020
- Sensibilisation des élèves de l'ENM dans le cadre de la saison (Journées du matrimoine, conférences autour de la banque de données des compositrices...)
- Les 2 rapports de 2006 et 2009 de Reine PRAT pour la mission Égalités de la direction de la musique, de la danse et des spectacles révèlent une forte inégalité dans le domaine culturel
- Préconisations du rapport du Haut conseil à l'égalité de 2008 et de la feuille de route Égalité du ministère de la culture 2019-2022

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- **Mesurer** : Définir un baromètre à partir d'indicateurs quantitatifs (données générées par discipline, esthétique, cycle..) et qualitatifs (supports de communication...)
- **Partager une culture de l'égalité** : Sensibiliser l'ensemble des agents (formation) et des usagers (dans le cadre de la saison : Journées du matrimoine, conférences, diffusion...)
- **Développer la visibilité des femmes** :
 - Mettre en place la parité dans le recrutement des jurys, conférences, master class
 - Travailler sur les répertoires abordés (prendre appui sur les enseignants de FM notamment) et les ressources (CRD)
- Travailler sur des contenus pédagogiques pour déconstruire les stéréotypes :
 - Valoriser les pratiques de création, d'improvisation (ex semaine de la création)
 - Valoriser les ateliers transversaux, les détours (par exemple, pratique de la danse pour un musicien)
- **Identifier un référent égalité** au sein de l'établissement
- **Mettre en place un dispositif de signalement et d'écoute destiné aux usagers** pour lutter contre les violences et la discrimination
- **Évaluer** : à partir du baromètre créé

Public cible :

- Personnel de l'ENM
- Élèves
- Parents d'élèves

Objectifs et impacts attendus :

- Développer une culture partagée de l'égalité
- Déconstruire les stéréotypes
- Favoriser un climat apaisé et bienveillant au sein de l'établissement

Planification :

- » 2022 : Lancement du plan d'actions
- » 2024 : Évaluation mi parcours et remédiation
- » 2026 : Évaluation finale, élaboration des axes du nouveau plan d'actions.

Moyens nécessaires :

- Budget annuel de formation (1 500€ en 2022)
- 4h hebdomadaires pour la personne référente « égalité »

Partenaires et intervenants :

- Ville de Villeurbanne et métropole de Lyon
- Mission lutte contre les discriminations – Villeurbanne
- Association des élèves et parents d'élèves de l'ENM
- Association « H/F » et « Si/si les femmes existent »

Action # 3

AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Diversifier les publics ^{1/2}

Porteur du projet : Directeur de l'ENM

(CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Volonté exprimée par les élus de diversifier les publics bénéficiaires du service public de l'enseignement artistique proposé par l'ENM ; volonté relayée dans le cadre d'un groupe de travail proposé aux agents
⇒ [Synthèse de l'atelier en annexe p. 41 à p.44](#)
- Les élèves inscrits à l'ENM sont plutôt :
 - des filles (54 %)
 - mineures (60%)
 - inscrites en musique (81,5%)
 - en cycle 1 (37%)
 - ayant au moins un membre de la famille qui fait de la musique (75%),
 - habitant en très grande majorité à proximité de l'établissement
 - dont les parents sont issus des classes supérieures (42%) ,
 - et disposant d'un RFR supérieur à 50K€ (32 % des foyers, cette tranche ne représente que 8% de la population Villeurbannaise)
- En 2020-2021, 107 heures d'enseignement hebdomadaires sont consacrées aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) soit 8,2 % des heures d'enseignement (1294,75 heures d'enseignement hebdomadaires au total)

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

Intensification des dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle associe traditionnellement la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissance.

Afin de prendre en compte, la fréquentation limitée de l'ENM par des habitants résidents dans des quartiers éloignés, il apparaît nécessaire de faire rayonner davantage l'établissement sur l'ensemble de la Ville par un maillage encore plus dense des propositions dites « Hors les murs » :

> Par la création des « minimixes »

La ville a été désignée « Capitale française de la culture 2022 », pour un projet qui repose sur un socle pérenne dont la mise en œuvre a débuté en septembre 2021 pour s'étendre jusqu'à la fin du mandat. Le cœur de cette innovation organisationnelle est la création de centres culturels dans les groupes scolaires sur l'ensemble du territoire (minimixes). L'ENM sera un acteur important du socle pérenne ainsi déployé. Les intervenants musicaux auront pour objectif d'élaborer des projets artistiques territorialisés dans chaque minimix avec le concours des participants (élèves, parents, enseignants...) sans présupposer de ce qu'il sera.

Public cible :

Habitantes et habitants de Villeurbanne et de la métropole

Objectifs et impacts attendus :

- Favoriser l'émancipation de la personne et du citoyen
- Démocratiser l'accès à la pratique artistique
- Participer au développement d'une culture partagée à l'échelle de la Ville, de la métropole.

Moyens nécessaires :

- Création de 4,5 ETP⁴ d'enseignants dans le cadre du socle pérenne de Capitale Française de la Culture
- Création de 1 ETP d'enseignant (12h danse, 10h IMS) pour déployer les dispositifs EAC, notamment au bénéfice des collégiens

Partenaires et intervenants :

- Enseignants et Equipe technique
- Étudiants en PPES
- Acteurs de territoire (Centres sociaux, associations...)
- Éducation Nationale
- Ville de Villeurbanne
- Métropole de Lyon



AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Diversifier les publics ^{2/2}

Ces projets seront construits à partir :

- des cultures de quartier
- des projets d'école
- des interventions d'artistes en résidence
- des acteurs identifiés du territoire (centres sociaux...).

Afin d'engager cette démarche des dispositifs de lutherie sauvage, de lutherie numérique sont dès à présent impulsés.

> Par une attention particulière portée aux collégiens

A travers des projets de médiation réalisés autour de la saison de diffusion et de nouvelles propositions en danse, l'établissement développe une offre en direction des collégiens, public jusqu'à présent absent des intentions d'éducation artistique de l'établissement.

> Par la participation à DEMOS⁵

DEMOS est un dispositif qui permet à des enfants âgés de 8 et 12 ans issus des quartiers prioritaires d'entrer dans une pratique musicale dans le cadre du format de l'orchestre symphonique.

En 2021, Villeurbanne intègre le dispositif aux côtés des villes de Bron, Décines-Charpieu, Givors, Lyon, Saint-Genis-Laval et Vaulx-en-Velin. Deux nouveaux orchestres Demos voient le jour. Constituées de cinq groupes d'enfants chacune, les formations *Presto* et *Vivo* débutent en octobre 2021. Deux groupes d'enfants Villeurbannais issus des quartiers Saint-jean et des Buers, participent à cette aventure en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire. Permettre à ces enfants de poursuivre leur pratique à l'ENM à l'issue de ces 3 années sera un défi important à relever. Les freins sont connus :

- Distance géographique entre lieu d'habitation et ENM
- Distance pédagogique liée aux formats traditionnellement à l'œuvre dans les EEA⁷

La participation de 3 enseignants de l'ENM à DEMOS, l'organisation de déplacement régulier dans les locaux de l'établissement, l'existence de dispositifs pédagogiques fondés sur l'apprentissage par le groupe devraient faciliter cette continuité.

> Par la contribution des étudiants dans le cadre du projet territoire

Dans le cadre de la mise en œuvre des PPES⁷, le projet territoire que doivent accomplir les étudiants affirme l'orientation d'une formation de jeunes artistes engagés dans la Cité. Il aboutit à une réalisation inter-esthétique devant comporter une démarche de médiation, de connaissance du territoire et de rencontre avec les acteurs et publics de lieux socio-culturels. Le projet territoire comprend une démarche de sensibilisation et de présentation pensant l'adéquation entre le contenu et les destinataires. Tout en gardant cette dimension de rencontre/médiation, diverses formes sont imaginables (spectacle, sensibilisation par la pratique, etc.)

> Par la contribution des enseignants volontaires

Afin d'en faciliter la contribution, un vademecum a été réalisé à l'issue des réunions des groupes de travail relatifs à l'EAC. ⇒ [Vademecum en annexe p. 53](#)

5 Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale
6 Etablissement d'Enseignement Artistique
7 Parcours Préparatoires à l'enseignement supérieur

Action # 4

AXE 1 : UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Être ressource à l'échelle métropolitaine

Porteur du projet : Directeur de l'ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- La métropole est une collectivité membre de l'ENM qu'elle finance à ce titre
- La métropole est l'aire de rayonnement de l'ENM, Conservatoire classé à Rayonnement Départemental (CRD)
- Existence d'un schéma métropolitain des enseignements artistiques

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- Contribuer à la dynamique d'échanges professionnels en prenant part à un travail d'animation pédagogique, de partage des savoir-faire et des expertises sur des enjeux du schéma métropolitain. Les dispositifs d'apprentissage développés à l'ENM, comme par exemple les dispositifs d'entrée par le collectif (EpO, petite bande, Petit Orchestre de Jazz, Kid 69100...), l'accompagnement des CRC de la métropole dans la structuration de 3^{es} cycles amateurs intercommunaux pourraient être ces objets de partage. Les formes sont à envisager : mise à disposition de ressources documentées en ligne sur les dispositifs développés via un blog de laclasse.com, participation à l'organisation d'un forum annuel d'échanges pédagogiques destiné aux enseignants des structures de la Métropole...
- Être un établissement pilote et ressource sur l'enjeu du numérique dans l'enseignement des arts (Cf. Actions 13 et 14)
- Permettre à des jeunes issus d'une diversité de parcours et de situation sociale d'accéder à l'enseignement supérieur artistique en faisant connaître les parcours proposés dans la cadre des PPES, en agissant sur les représentations, en travaillant sur les modes d'accès...
- Développer des synergies avec le CRR de Lyon
- Inscrire l'action de l'ENM dans les enjeux du schéma métropolitain des enseignements artistiques
- Contribuer à l'émergence d'un récit et d'une identité métropolitaine en participant à des projets inter-établissements voire en organisant un projet fort à l'échelle métropolitaine.

Public cible :

- Habitantes et habitants de la métropole
- Élèves des autres EEA⁸ de la métropole
- Enseignants et directions des EEA de la métropole

Objectifs et impacts attendus :

- Plus grand rayonnement de l'ENM sur son aire géographique de référence
- Maillage territorial plus efficace du service public de l'enseignement artistique
- Gains de synergie (avec le CRR notamment)

Moyens nécessaires :

Moyens dédiés de la métropole pour initier des projets métropolitains

Partenaires et intervenants :

- Directions et enseignant.e.s des EEA de la métropole
- Enseignant.e.s ENM
- Métropole de Lyon

AXE 2
UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE,
FACILE À VIVRE ET ANIMÉE



ACTION 5

Favoriser la convivialité

ACTION 6

Créer des scènes ouvertes

ACTION 7

Redéfinir l'école du spectacle

Action # 5

AXE 2 : UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE

Favoriser la convivialité

Porteur du projet : Responsable administratif et financier

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

Sujet abordé à de multiples reprises lors des ateliers du personnel de janvier 2021 et ayant fait l'objet d'un groupe de travail composé d'agents enseignant, administratif et technique entre mars et juin 2021. [⇒ Synthèse des ateliers en annexe p. 40](#)

Il en est ressorti :

- le besoin d'échanger pour favoriser le lien entre les équipes
- la volonté de rendre le lieu plus chaleureux et convivial.

Constat renforcé par le contexte sanitaire tendu.

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- **Aménager les espaces pour faire de l'école un lieu de vie chaleureux et convivial :**
 - Repenser la cour intérieure comme un espace calme et apaisant : végétaliser la cour, créer des espaces d'ombre, installer du mobilier (bancs, tables de pique-nique)
 - Réaménager l'intérieur du bâtiment (foyer Pollock, couloirs, espaces ouverts) pour créer des espaces d'attente, de repos et de restauration (cafétéria)
 - Investir le jardin public situé devant l'ENM (jeux pour enfants, kiosque à musique...)
 - Penser l'accessibilité du bâtiment pour un meilleur accueil du personnel et des usagers
- **Favoriser les temps d'échanges :**
 - Proposer des rituels d'équipe (début et fin d'année, arrivées et départs d'agents, journées de concertation...)
 - Organiser une semaine banalisée dans l'année en proposant des ateliers ouverts à tous autour d'une thématique, par exemple : semaine de la création
 - Organiser un événement festif régulier et multi-esthétique
 - Développer une communication interne vivante permettant l'accès à l'information pour tous

Public cible :

- Personnel de l'ENM
- Élèves et parents d'élèves
- Habitantes et habitants

Objectifs et impacts attendus :

- Un lieu de vie chaleureux et convivial
- Un meilleur accueil des usagers
- Une cohésion entre les équipes et un bien-être au travail renforcé

Planification :

- » Créer un plan d'investissement pluriannuel pour l'aménagement des espaces.
- » 2022 : Faire appel à un économiste pour la faisabilité du projet

Moyens nécessaires :

- Budget de fonctionnement (organisation de temps conviviaux)
- Budget d'investissement (achat de mobilier)

Partenaires et intervenants :

- Ville de Villeurbanne / Métropole de Lyon (service espaces verts)
- Association des élèves et parents d'élèves

Action
6

AXE 2 : UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE

Créer des scènes ouvertes

Porteur du projet : Chargée de communication

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des habitants et des usagers de l'école, la création d'une scène ouverte a été mentionnée comme un enjeu important pour les usagers (2^e priorité) et les habitants (4^e priorité).
⇒ [Résultats des enquêtes usagers et habitants en annexe p.16 à 22](#)
- Cette thématique a également été évoquée lors des ateliers destinés au personnel ⇒ [Synthèse des ateliers en annexe p. 31 à 39](#)
- Deux groupes mixtes (habitants, élèves, agents de l'ENM, partenaires) ont travaillé sur ce sujet lors d'ateliers participatifs en juin 2021 à partir de la question suivante : Comment créer une scène ouverte en lien avec les associations du territoire et la pratique amateur ? Deux propositions émergent :
 - Création d'une scène ouverte participative associant élèves, public extérieur autour de dispositifs d'improvisation
 - Création d'une scène ouverte valorisant la pratique en amateur sous toutes ses formes ⇒ [Synthèse de l'atelier en annexe p. 26](#)

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

Après avoir échangé avec différents enseignants et suite aux premiers travaux réalisés lors des ateliers participatifs de 2021, une équipe projet s'est constituée pour organiser la 1^{ère} scène ouverte participative en fin de saison 2021-22. Il est décidé d'organiser 4 scènes ouvertes sur la saison 2022-2023 à l'ENM en s'appuyant sur les projets pédagogiques existants. Dans un second temps, il est envisagé d'organiser ces scènes ouvertes en dehors de l'ENM.

La 1^{ère} scène ouverte participative aura lieu vendredi 1^{er} juillet 2021 en West Side. Elle sera acoustique et musicale. Un plan de communication spécifique sera élaboré afin de s'adresser aux habitants et musiciens amateurs du territoire (participants ateliers participatifs, CCO, MJC, INSA...). Les animateurs seront des enseignants de l'ENM.

Pour les prochaines scènes ouvertes, un appel à contribution sera lancé par l'équipe projet au printemps 2022. Il s'agira de répertorier les projets d'enseignants souhaitant animer les autres scènes ouvertes de la saison prochaine.

Principes des scènes ouvertes *made in ENM* :

- Priorité aux participants extérieurs à l'ENM
- 4 soirées dans l'année (1 par trimestre)
- De préférence le vendredi, hors cours
- Ouvertes aux élèves de l'ENM, aux extérieurs et accessibles aux débutants
- Communication d'une note d'intention proposant un cadre dans lequel évoluer
- Possibilité de travailler en groupe d'enseignants (ou binôme) sur une esthétique ou des esthétiques particulière(s)
- Enseignants impliqués garants du déroulement de la scène ouverte (« animateurs » de la soirée)

Public cible :

- Élèves de l'ENM
- Habitants

Objectifs et impacts attendus :

- Créer un moment d'échange, de rencontre et de partage
- Provoquer des rencontres artistiques inattendues
- Faciliter l'accessibilité à l'ENM
- Animer le territoire
- Faire des découvertes artistiques
- Développer la pratique amateur

Planification :

Saison 2021-22 :

- » Janvier 22 : création d'une équipe projet
- » Mars 22 : communication d'une note d'intention (principes de la scène ouverte participative) auprès des enseignants et appel pour saison 22-23
- » Avril à juin 22 : planification des scènes ouvertes de la saison prochaine
- » 1^{er} juillet 22 : organisation d'une 1^{ère} scène ouverte

Saison 22-23 :

- » Organisation de 4 scènes ouvertes (1 par trimestre) avec esthétiques différentes
- » Bilan annuel avant mars chaque année pour réorienter si besoin le concept de scène ouverte

Moyens nécessaires :

- Moyens techniques suivant les esthétiques
- Temps consacré pour les réunions de l'équipe projet (appel à projets, organisation)
- Besoin d'une personne référente ENM pour les habitants et les élèves pour toute question (animer le réseau)
- Autres moyens à évaluer si les scènes ouvertes ne se passent pas dans une salle de l'ENM (ex. kiosque à l'extérieur)

Partenaires et intervenants :

- Enseignants + équipe technique
- Acteurs culturels villeurbannais (Théâtre de l'Iris, CCO, MJC...) dans un 2nd temps

**Action
7**
AXE 2 : UNE ÉCOLE ÉPANOUISSANTE, FACILE À VIVRE ET ANIMÉE**Redéfinir l'école du spectacle**

Porteur du projet : Responsable de l'Action Culturelle et de l'Accueil du Public

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Grand chantier du précédent projet d'établissement
- Thématique qui suscite encore beaucoup d'interrogations et aux contours mal définis
- Nécessité de repréciser les moyens affectés et règles de priorité

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

> Groupe de travail – Septembre 2021 :

- Le projet d'établissement 2016 -2020, propose la définition suivante : l'« école du spectacle » désigne le parcours de l'élève comme acteur et spectateur incluant donc la programmation construite en aboutissement de la pédagogie. Il apparaît cependant nécessaire d'en préciser les contours.
- Attente du groupe que la direction présente les axes prioritaires de la diffusion lors de l'appel à projets 2022 (public spectateur, public acteur, thématiques, ...)
- Mise en place d'un groupe de travail lors des journées de concertation pour redéfinir le modèle de la saison de diffusion
- Mise en place d'un groupe associant les usagers pour traiter la question des salles au printemps 22 (rénovation du Grenier, de la salle Beethoven, mise en place de partenariats...)
- Règles de priorisation des moyens techniques définies et communiquées au printemps 22
- Autonomisation des élèves

> Poursuite des groupes de travail

Public cible :

Élèves de l'ENM

Objectifs et impacts attendus :

- Clarifier les attendus de l'école du spectateur
- Affecter le bon niveau de moyens

Moyens nécessaires :

- Concertation entre les équipes
- Intervention des services techniques de la Ville pour la rénovation des salles

Partenaires et intervenants :

- Usagers et parents d'usagers
- Enseignants
- Equipe Technique
- Services techniques de la Ville

AXE 3
UNE ÉCOLE COLLABORATIVE,
PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

- ACTION 8 **Créer de nouvelles instances de concertation**
- ACTION 9 **Redéfinir les missions de coordination de département pédagogique**
- ACTION 10 **Organiser des élections**
- ACTION 11 **Mettre en place les « journées de concertation »**
- ACTION 12 **Mettre en œuvre le projet territoire et faire des grands élèves des médiateurs**

Action # 8

AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Créer de nouvelles instances de concertation

Porteur du projet : Directeur de l'ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Engagement de la collectivité à créer un conseil d'établissement dans le cadre du protocole d'accord relatif au préavis de grève des agents de l'ENM du 17 octobre 2019
- Absence d'encadrement intermédiaire dans le management des équipes pédagogiques nécessitant la mise en place d'espaces de régulation et de concertation
- Volonté d'impulser une gouvernance contributive pour piloter l'établissement

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- De décembre 2019 à mai 2021, 9 réunions regroupant organisations syndicales, direction générale culture jeunesse prospective de la Ville de Villeurbanne, direction de l'ENM ont permis d'élaborer les textes cadres de deux nouvelles instances de concertation : le Conseil d'établissement et l'instance de concertation transversale des personnels
- Le conseil d'établissement est une instance de concertation qui a pour objet de rendre compte de l'activité, communiquer sur les grandes orientations de l'établissement et les perspectives et formuler des propositions dans le cadre des points inscrits à l'ordre du jour. Composé de membres de droit (président et vice-président du SMG, un élu de chaque collectivité membre, directeur de l'ENM), de membre élus (représentants des élèves, parents d'élèves et du personnel de l'ENM), il se réunit au moins une fois par an et émet des propositions et avis.
- L'instance de concertation transversale des personnels est un espace de concertation associant l'ensemble des agents de l'ENM aux sujets liés à la vie de l'école, tels que diffusion, règles de vie dans l'établissement, gestion du bâtiment, convivialité, condition d'accueil des publics et des personnels, gestion des salles, ... composée de représentants élus du personnel et de la direction de l'établissement les points inscrits à l'ordre du jour font l'objet si possible d'un traitement immédiat en séance ou sont relayés auprès des services administratifs ou techniques pour traitement. A défaut, ils sont portés à la connaissance et à l'arbitrage de la direction, ou à l'ordre du jour d'une réunion dialogue sociale de proximité ou du conseil d'établissement.
- Afin de créer ces deux nouvelles instances, les statuts de l'ENM sont modifiés par délibération du comité syndical en juillet 2021 puis des collectivités membres à l'automne 2021.

Public cible :

Usagers et agents de l'ENM

Objectifs et impacts attendus :

- Fluidifier le processus décisionnel
- Permettre à chaque agent de l'ENM de devenir contributeur
- Améliorer le pilotage de l'établissement

Moyens nécessaires :

Aucun

Partenaires et intervenants :

- Organisations syndicales
- Élus, usagers, agents
- DGCJP, métropole de Lyon

Action
9

AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Redéfinir les missions de coordination de département pédagogique 1/2

Porteur du projet : Directeur adjoint de l'ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Création de nouvelles instances de concertation (Conseil d'établissement et instance transversale du personnel) pour impulser une gouvernance contributive
- Redéfinition du rôle du conseil pédagogique dans le cadre de la modification des statuts de l'ENM
- Nécessité de préciser les missions afférentes à la fonction de coordinateur de département et la nature de la contrepartie ou rémunération.

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- Concertation de l'ensemble des enseignants en janvier 2022 sur les missions des coordinateurs : modes de désignation, durée des mandats, tâches – en s'appuyant sur les pratiques existantes mais sans exclure les propositions d'expérimentation le cas échéant ⇒ [Ensemble des productions en annexe p. 60 à 61](#)
- Synthèse dans le cadre du conseil pédagogique le 24 janvier 2022 :

Public cible :

Enseignants

Objectifs et impacts attendus :

Améliorer le fonctionnement des départements pédagogiques et le lien avec les autres secteurs de l'école

Moyens nécessaires :

Définir la nature du financement éventuel envisagé

Partenaires et intervenants :

- Enseignants
- Responsable administratif et technique
- Directeur
- DRH

Définition de la fonction : Pour les actions et travaux menés au nom du département pédagogique, l'agent assure à titre fonctionnel la coordination de son équipe en interface avec la direction, les autres départements et services de l'école. S'appuyant sur la coopération et la réactivité de l'équipe, il donne lisibilité à son activité dans l'école et est acteur-relais du projet d'établissement.

LES ACTIVITÉS

Pour les actions et travaux engagés au titre du département :

Coordonner une équipe pédagogique et artistique :

- Faire circuler l'information au sein de l'équipe, et entre celle-ci et l'environnement
- Accompagner le processus collégial de réflexion, de recherche, d'expérimentation de l'équipe
- Organiser la concertation et la coopération de l'équipe sur ses missions (pédagogie, diffusion, création, actions culturelles) selon les modalités convenues en collégialité (portage, pilotage, répartition/délégation des tâches, etc.)
- Aménager les modes partagés de suivi et d'évaluation des élèves du département ;
- Assurer une veille d'équipe sur l'évolution des cursus et d'actualisation du règlement des études
- Relayer les projets de diffusion et de transversalité
- Centraliser les besoins logistiques liés à l'activité du département en tant que telle (salles, matériels, etc.)

Action
9
suite

AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Redéfinir les missions de coordination de département pédagogique ^{2/2}

Assurer l'interface entre le département et l'école dans son environnement

- Garantir la lisibilité de l'activité du département dans l'école (informations, calendriers, relevés de réunions, etc.)
- Organiser l'interface fonctionnelle entre le département et la direction, les autres départements pédagogiques et les services (accueil, scolarité, technique, diffusion, communication, studio, centre de documentation, etc.)
- Représenter le département dans les instances de concertation pédagogique (Conseil Pédagogique, conseils de classes, etc.)
- Le cas échéant, représenter l'école dans un réseau territorial, avec l'accord de la direction.

Être acteur-relais du projet d'établissement par une concertation interne transversale :

- Organiser et relayer les contributions d'équipe à l'élaboration du futur Projet d'établissement (réflexions, écrits)
- Formaliser les objectifs et bilans du département dans le cadre du Projet d'établissement en cours
- Contribuer à la dynamique du Projet en accompagnant la veille collégiale et l'adaptation aux évolutions en cours

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACTIVITÉ

- Catégorie : A ou B
- Durée : à l'appréciation de chaque département (2 ans à minima)
- Mode de désignation et prise de fonction : cooptation interne du département suivi d'une prise de rendez-vous avec la direction en fonction du responsable hiérarchique.
- Valorisation de la mission, deux positions sont exprimées :
 - Maintien du système de la décharge horaire
 - Rémunération spécifique

- Les échanges avec les élus et la DRH se poursuivent pour préciser :
 - Options juridiques
 - Possibilité de recourir au choix à une valorisation financière ou une décharge horaire
 - Montant et modalité de la rémunération spécifique (ISOE, autre)
- Nouvelles discussions lors d'un CP

Action
10

AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Organiser des élections

Porteur du projet : Responsable administratif et financier

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Création de nouvelles instances de concertation : le conseil d'établissement et l'instance transversale de concertation nécessitant la désignation de représentants élus

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- Rédiger en concertation les nouveaux statuts du syndicat mixte de gestion pour intégrer les nouvelles instances de concertation et les modalités d'organisation des élections, dans le cadre du dialogue social de proximité
- Communiquer auprès des élèves, parents d'élèves, membres du personnel pour présenter les instances et motiver les candidatures
- Garantir le bon déroulement des élections par voie électronique et l'accessibilité au site de vote à tous

Public cible :

- Usagers (parent d'élèves mineurs et élèves majeurs)
- Agents de l'ENM

Objectifs et impacts attendus :

- Élire des représentants pour chacun des collèges (enseignants, administratifs et techniques, élèves majeurs, parents d'élèves mineurs) qui siègeront aux instances de concertation de l'établissement.
- Impulser une gouvernance contributive de l'établissement

Planification :

- » De novembre à décembre 2021 : appel aux candidatures
- » Janvier 2022 : tenue des élections
- » Mars 2022 : 1^{ère} réunion de l'instance transitoire de concertation avec les membres élus
- » Printemps 2022 : 1^{er} conseil d'établissement : présentation du nouveau projet d'établissement

Moyens nécessaires :

Budget pour l'accompagnement par un prestataire extérieur 7 500 €

Partenaires et intervenants :

Prestataire externe pour la mise en place du bureau de vote électronique.

**Action
11**
AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Mettre en place les « Journées de concertation »

Porteur du projet : Directeur et Responsable des Actions Culturelles de l'ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Existence de journées de concertation jusqu'en 2013
- Dispositif de concertation du personnel qui s'est essoufflé
- Besoin exprimé par de nombreux enseignants de remettre en place ces journées avec une volonté de découvrir et de s'informer sur les différents dispositifs, propositions de l'ENM

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- Définir un modèle, un cahier des charges pour ces journées : objectifs et impacts attendus, modalités organisationnelles, planification, moyens nécessaires, intervenants. Pour ce faire, mise en place d'un groupe de travail entre avril et mai 2022.
- Expérimentation de la nouvelle proposition en septembre 2022
- Bilan et remédiation à l'automne 2022

Public cible :

Ensemble des agents de l'ENM

Objectifs et impacts attendus :

- Répondre au besoin exprimé
- Développer la connaissance de l'établissement pour l'ensemble du personnel
- Fluidifier les échanges entre les agents

Moyens nécessaires :

Salles disponibles

Partenaires et intervenants :

Ensemble des agents de l'ENM

Action
12

AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Mettre en place le projet territoire pour des étudiants médiateurs ^{1/2}

Porteur du projet : Directeur adjoint, Responsable des Actions Culturelles et Coordinatrice des actions de sensibilisation

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Concept des « ambassadeurs de la musique » issu des textes fondateurs de l'ENM
- Projet territoire évoqué lors du précédent projet d'établissement
- Opportunité à saisir dans le cadre de la mise en place des PPES
- Compétence de médiation de plus en plus sollicitée dans le cadre professionnel des artistes et des enseignants

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- **Principe :** Le projet territoire doit affirmer l'orientation d'une formation de jeunes artistes engagés dans la Cité. Il aboutit à une réalisation inter-esthétique devant comporter une démarche de médiation, de connaissance du territoire et de rencontre avec les acteurs et publics de lieux socio-culturels. Le projet territoire comprend une démarche de sensibilisation et de présentation pensant l'adéquation entre le contenu et les destinataires. Tout en gardant cette dimension de rencontre/médiation, diverses formes sont imaginables (spectacle, sensibilisation par la pratique, etc.)
- **Modalité de mise en œuvre :** Le projet territoire sera le fruit d'un parcours de 2 années conçu pour créer les conditions de sa pleine réalisation. Il suppose l'apport de notions théoriques qui permette aux élèves de mieux comprendre les fondements de cette approche territoriale et participative. Cette dimension donnera lieu à des cours/conférences sur des thématiques tels que les droits culturels ou la médiation. Elle sera complétée par des rencontres/ateliers avec des artistes qui pratiquent ce type de démarches afin d'aider les étudiants à mettre en regard leur pratique avec la construction de projets partagés en lien avec les acteurs du territoire. Ce projet nécessite par ailleurs des temps et espaces de rencontres entre les élèves des différentes esthétiques (par le biais de la musique de chambre) mais également avec les acteurs du territoire (des rencontres seront à organiser).

- **Déroulement du parcours :**

Année 1 : Découverte / Immersion

- Présentation de parcours avec tous les élèves et acteurs du parcours
- Approches théoriques et pratiques en groupes : 1 atelier sur les droits culturels, 2 ateliers médiation...
- 1 à 2 ateliers avec des artistes qui pratiquent ce type de projets : ateliers de groupes
- 1 module en lien avec le CFMI
- Rencontre avec des acteurs du territoire
- Constitution des groupes d'élèves par affinité, nature de public, type de lieux, type de pratique (choix des élèves entre eux) ; systématiser le tutorat des élèves Cefedem (1 par groupe) sur des éléments artistiques ou méthodologiques du projet.

Public cible :

- Étudiant des PPES de l'ENM
- Étudiants du Cefedem AuRa

Objectifs et impacts attendus :

- Permettre aux étudiants des PPES de développer de nouvelles compétences
- Croisement des publics

Moyens nécessaires :

- Temps des enseignants de culture musicale et musique de chambre à identifier (ressource et suivi)
- Connaissance fine de l'ensemble des structures partenaires

Partenaires et intervenants :

- Enseignants de culture musicale et de musique de chambre
- Élèves des PPES
- Structures partenaires du territoire
- Cefedem AuRa
- CFMI
- Étudiants du Cefedem

Action
12
suite

AXE 3 : UNE ÉCOLE COLLABORATIVE, PARTICIPATIVE ET CITOYENNE

Mettre en place le projet territoire pour des étudiants médiateurs ^{2/2}

- Les professeur.e.s de culture musicale et de musique de chambre assurent le suivi des groupes.

Année 2 : Développement de projet

- Rencontre et choix du partenaire (jusqu'en fin décembre)
- Conception et rédaction du projet (au plus tard en février)
- Réalisation du projet (jusqu'en mai)
- Bilan (au plus tard en juin)

• A réaliser :

- Définir un document pour aider les étudiants : grandes étapes du projet, attendus, craintes, éléments techniques ... carnet de bord qui permettra ensuite une évaluation plus fine
- Présenter le projet ainsi conçu au conseil pédagogique de mai 22
- Mettre en œuvre le dispositif en septembre 22

AXE 4
UNE ÉCOLE ACTIVE, (RÉ)ACTIVE
ET STIMULANTE

ACTION 13 **Augmenter la pédagogie par le numérique**

ACTION 14 **Proposer des espaces de création,
de recherche et d'expérimentation des
arts numériques**

ACTION 15 **Créer des parcours préparatoires à
l'enseignement supérieur**

ACTION 16 **Repenser la place de la FM dans l'ensemble
des départements**

ACTION 17 **Redéfinir la place de la culture musicale**

Action # 13

AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

Augmenter la pédagogie par le numérique

Porteur du projet : Directeur ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- « L'évolution constante des outils numériques a contribué à l'émergence de nouveaux langages et formes artistiques (Le Guern, 2012 ; Prior, 2012), qui modifient les réseaux et conventions de coopération artistique (Becker, 1999) et favorisent la créativité. Or, si les pratiques numériques modifient la façon dont nous créons, jouons, diffusons et écoutons la musique (Prior, 2012), elles questionnent par là même les apprentissages musicaux et bousculent les façons d'enseigner la musique. Les pratiques numériques concernent les façons dont nous enseignons la musique. » Sandrine Desmurs (Cefedem AuRA)
- La pandémie a contraint chaque enseignant à expérimenter des manières d'enseigner et des manières d'apprendre à l'ère du numérique
- Absence d'Espace Numérique de Travail (ENT)
- Cette thématique a fait l'objet d'un groupe de travail associant personnel et usagers. ➔ [Synthèse en annexe p. 45 à 50](#)

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- **Déploiement de l'ENT « laclasse.com » en réponse au contexte sanitaire :**

Phase de test :

- Phase d'expérimentation de avril à juin 2020 : il s'agissait d'évaluer dans des délais courts les usages possibles de la plateforme, d'en faire un bilan et de dégager des perspectives. Ce 1^{er} groupe de « bêta testeurs » enseignants (20) a concerné des agents plutôt à l'aise avec les outils numériques. Bilan : beaucoup d'usages applicables en l'état, des perspectives intéressantes, un développement paraissait essentiel avant le déploiement à l'ensemble des usagers.

Phase d'adaptation avec la métropole juillet - août 2020 :

- Développement demandé
- Élaboration d'un outil pour réaliser un import automatisé de la base de données issue d'IMUSE

Phase de déploiement à l'ensemble des usagers septembre à novembre 2020 :

- Implantation de l'ensemble des données et de l'architecture du logiciel Imuse dans l'ENT laclasse.com
- Formation de l'ensemble des enseignants de paire à paire
- Mise en place d'un support usagers/enseignants

Public cible :

- Enseignants
- Ensemble des usagers

Objectifs et impacts attendus :

- Favoriser l'émergence de nouvelles manières d'apprendre à l'ère du numérique
- Positionner les outils utilisés au service de la situation d'apprentissage, des objectifs d'apprentissage et du modèle pédagogique de l'enseignant-e.
- Favoriser la réussite des élèves

Moyens nécessaires :

- Création d'un poste de « chargé de développement » numérique à la rentrée scolaire 23-24
- Plan d'investissement pluriannuel : 20 K€ entre 2021 et 2026

Partenaires et intervenants :

- Cefedem AuRA
- Métropole de Lyon
- Établissements d'enseignement artistique de la métropole

- **Suivi de l'ENT et structuration d'un enseignement à l'ère du numérique**

- Formation des enseignants
- Groupe de partage d'expériences intra ENM et à l'échelle de la métropole
- Impulsion de projets pédagogiques numériques permettant de faire émerger des nouvelles manières d'apprendre
- Développement de nouvelles fonctionnalités de l'ENT

- **Élaboration d'un plan d'investissement pluriannuel**

- Déploiement du WIFI dans la totalité du bâtiment (fin 21 à 24)
- Recenser les besoins (fin 21) et réaliser les investissements nécessaires (à partir de 22)

- **Création d'une charte du numérique de l'ENM à partir des éléments suivants :**

- Rappel du cadre législatif (RGPD, droit à l'image ...)
- Gestion responsable et durable
- Démocratisation de l'accès (matériel, inclusion ...) et ressources libres
- Bonnes pratiques (droit à la déconnexion, définir des limites...)

Action
14

AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

Proposer des espaces de création, de recherche et d'expérimentation des arts numériques ^{1/2}

Porteur du projet : Directeur ENM

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Présence de compétences numériques, créatives et en musique électronique à l'ENM
- Volonté exprimée dans le cadre des ateliers d'élaboration du projet d'établissement de créer un pôle arts numériques → [Synthèse en annexe p. 45 à 50](#)
- Nouvelles formes artistiques fondées sur l'hybridation des pratiques par le digital « Pour Philippe Le GUERN, qui s'interroge sur le lien entre les technologies et la musique en régime numérique, nous n'en sommes qu'aux balbutiements des transformations à l'œuvre. "[...] c'est le triple registre du réel, du symbolique et de l'imaginaire qui s'en trouve modifié, c'est à dire simultanément la façon dont nous faisons concrètement de la musique mais aussi dont nous accordons de la valeur à cette musique en régime numérique et dont nous l'inscrivons dans des représentations." Si l'environnement technique (le système technicien selon Ellul ?) modifie nos pratiques et modifie nos représentations de la musique, de nouvelles compétences ne sont-elles pas nécessaires au musicien de demain ? » Sandrine Desmurs (Cefedem AuRA).

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

- **Formation d'un groupe de travail composé d'enseignants de l'ENM dédié à l'élaboration d'un pôle arts numériques en juin 2021**
- **Rédaction d'une note d'intention pour la mise en place « d'espaces de recherche, création et expérimentation numérique » en septembre 2021 :**
« Définir précisément le domaine mouvant de l'art numérique se révèle plus que complexe, puisque par essence il se détermine surtout par des pratiques extrêmement diverses et des possibilités d'extensions. « ... toutefois, quelle que soit son extrême diversité, s'incorporant ici aux arts plastiques ou à la photographie, ouvrant là sur des pratiques inédites comme le multimédia, l'art en réseau, la réalité virtuelle, qui bouleversent non seulement la création des formes sensibles mais leur réception, le rapport intime entre l'œuvre, l'auteur et le spectateur, l'art numérique est traversé par une esthétique commune qui prend source au cœur de la technologie : une esthétique de l'hybridation. » (Encyclopédia universalis). Aussi, il nous est apparu pertinent de travailler sur des objets, des espaces artistiques qui favoriseraient l'hybridation de pratiques et ce dans des dynamiques de recherche et d'expérimentation. Par ailleurs, l'enseignement même de l'art à l'ère numérique nous paraît relever de changements profonds de structure et de pratiques pédagogiques.

Selon nous, les espaces de recherche, création et expérimentation numérique doivent nécessairement reposer sur les éléments suivants :

- **Décloisonnement :** ces espaces doivent être des points de rencontre entre la science et l'art, entre des techniques et des pratiques artistiques hybridées, entre théorie et pratique.

Public cible :

- Élèves des établissements d'enseignement artistique de la métropole dans le cadre de l'enjeu métropolitain du projet
- Public non-élèves des établissements d'enseignement artistique

Objectifs et impacts attendus :

- Relayer des pratiques et formes artistiques nouvelles
- Inscrire des nouvelles compétences au parcours d'apprentissage des élèves
- Positionner l'ENM comme un pôle référence et d'excellence métropolitain, national dans la formation intégrant les pratiques artistiques numériques

Moyens nécessaires :

- Intervention de la métropole dans le cadre de l'intérêt métropolitain du projet à hauteur de 30K€ par an pendant 4 ans à partir de 2022
- Création d'un poste de charge de développement numérique à la rentrée scolaire 2023-2024
- Plan annuel d'investissement : 20 K€

Partenaires et intervenants :

- Enseignants de l'ENM et régie technique
- Artiste invité dans le cadre d'une résidence
- AADN, CCO, GRAME
- Cefedem AuRA
- Métropole de Lyon

Action
14
suite

AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

Proposer des espaces de création, de recherche et d'expérimentation des arts numériques ^{2/2}

C'est pourquoi nous souhaitons mener ces expérimentations en partenariat avec des élèves de l'INSA, de l'université Lyon 1... Il s'agira de développer les outils (capteurs, codes, lutherie...) au plus près du projet artistique de telle sorte que la technique quitte précisément son simple rôle d'outil pour devenir matériau, esthétique voire caractère de l'œuvre en cours de création. Une attention particulière sera également portée pour permettre l'accessibilité de ces pratiques artistiques à toutes et tous.

- Pluridisciplinarité : musique, danse, théâtre permettront d'engendrer une dynamique qui doit favoriser l'expérimentation des formes les plus variées possibles. Dans le temps, l'introduction d'autres domaines (arts plastiques, cirque...) pourrait être explorée.
- Ressources externes : afin d'inscrire ces expérimentations dans un paysage global mais également de se connecter aux pratiques référées des arts numériques au sein de la métropole, des partenariats sont (et seront) initiés avec AADN, le GRAME, Pôle Pixel et d'autres acteurs non encore repérés de ce champ. De la résidence artistique au workshop, de la conférence à la personne ressource les formes de ces partenariats seront multiples.
- Processus en mouvement : variabilité des formes artistiques, des dispositifs et stratégies pédagogiques, notion de chantier, de travaux en cours... »

• **Élaboration de premières propositions concrètes pour lancer l'expérimentation en septembre 22 :**

Trois espaces de recherche :

- Un atelier de lutherie numérique et électronique pour permettre aux élèves de s'approprier les outils, fabriquer, comprendre le fonctionnement, coder... L'atelier pourrait se dérouler dans le Fablab du CCO la Rayonne en partenariat avec le GRAME
- Un laboratoire de création orienté vers la « performance live » qui associera le visuel aux expérimentations. Un partenariat est initié en ce sens avec AADN (accès au lablab, projet immersion visuelle 360 ...)
- Un laboratoire de création orienté vers l'installation sonore, visuelle...

Un temps fort autour des hybridations digitales en avril / mai 23 à l'ENM :

- Restitution des travaux des ateliers
- Invitation d'un artiste
- Un ou des conférences
- Des workshops
- Une table ronde réflexive sur les questionnements pédagogiques, artistiques autour de l'utilisation du digital

• **Premier bilan en janvier 22, remédiation et nouvelle proposition pour 23-24**

Action
15

AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

Créer des parcours préparatoires à l'enseignement supérieur

Porteur du projet : Directeur Adjoint

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Possibilité pour les conservatoires de mettre en place des Parcours Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (PPES) selon les conditions définies par La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) et par l'Arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique
- Pertinence à l'échelle de la métropole de Lyon de densifier l'offre de classes préparatoires

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

A l'ENM, les Parcours Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (PPES) pour l'ensemble des disciplines musicales s'organisent :

- En deux ans : pour le Rock & Musiques amplifiées, le Jazz, la Chanson, la Formation Musicale et l'Écriture
- En trois ans : pour l'essentiel du domaine classique à contemporain (bois, cuivres, cordes, polyphoniques, percussions classiques, chant, direction de chœurs, électro-acoustique), les musiques anciennes et traditionnelles

Les enseignements se déclinent autour de cinq thématiques :

- discipline principale
- pratique collective
- invention
- culture
- connaissance de l'environnement territorial

Chaque thématique est déclinée par discipline ou esthétique, à l'exception de la connaissance de l'environnement territorial qui est commune à l'ensemble des domaines musicaux et s'organise autour de 3 éléments :

- Le projet personnel de l'élève : conception et mise en œuvre d'un projet artistique présentant une situation d'interaction collective et dénotant un décentrage en termes d'esthétique ou de pratique par rapport à la discipline dominante du parcours (interculturalité, pratiques expérimentales, transversalités artistiques, transmission de savoirs et savoir-faire, travail de recherche et de restitution, etc.).
- Le projet territoire : le projet territoire doit affirmer l'orientation d'une formation de jeunes artistes engagés dans la Cité. Il aboutit à une réalisation inter-esthétique devant comporter une démarche de médiation, de connaissance du territoire et de rencontre avec les acteurs et publics de lieux socio-culturels.
- La connaissance de l'environnement professionnel : conférences dévolues à la découverte des aspects sociologiques, juridiques, pratiques et administratifs des environnements professionnels de la musique, du théâtre et de façon plus générale du spectacle vivant (intermittence du spectacle, organisation de concerts, pédagogie et enseignement, fonction publiques territoriale, régime associatif...)

Public cible :

Élèves en voie de professionnalisation

Objectifs et impacts attendus :

- Permettre aux élèves concernés d'accéder au statut étudiant
- Attractivité de l'école pour un public d'élèves en voie de professionnalisation
- Affirmer le rôle métropolitain de l'établissement
- Initiation de partenariats avec le CRR de Lyon

Planification

- » Constitution du dossier - 2020
- » Envoi à la DRAC - mai 2021
- » Obtention de l'agrément - septembre 2021 ([cf. Annexe P...](#))
- » Mise en place du recrutement de la première promotion d'élèves et des outils de suivi administratif - septembre 2021
- » Obtention du n° UAI (Unité Administrative Immatriculée) auprès du rectorat
- » Prise de contact avec le CROUS

Moyens nécessaires :

- Transformation de postes d'Assistants Principaux d'Enseignement Artistique (Cat. B) vers des cadres d'emploi de Professeurs d'enseignement artistique (Cat. A)
- Financement des jurys de recrutement
- Mobilisation forte des enseignants (rédaction des maquettes pédagogiques), de la communication (campagne de recrutement) et de la scolarité (suivi des élèves)

Partenaires et intervenants :

- Enseignants
- Service scolarité
- DRAC, Rectorat, CROUS
- CRR Lyon

Action # 16

AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

Repenser la place de la FM dans l'ensemble des départements

Porteur du projet : Directeur Adjoint

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

Préoccupations majeures des agents lors du vote organisé sur les sujets à aborder dans le cadre du projet d'établissement ⇒ [Votes en annexe p.31 à 39](#)

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

Partager le rôle attendu de la FM et sa mise en œuvre concrète

- Réalisation d'une cartographie de l'organisation de la FM dans les différents départements et selon les cycles d'apprentissage ⇒ [Synthèse des 3 réunions en annexe p. 54 à 59](#)
- Pistes dégagées :
 - Dispositif EpO :
 - Le BEM EpO validant des compétences globales incluant notamment des compétences de langage, il permet d'attester de compétences suffisantes pour obtenir un CEM à dominante instrumentale sans qu'il soit nécessaire de compléter la formation des élèves par un BEM de FM.
 - Identifier un interlocuteur unique
 - Musiques amplifiées et musique ancienne : besoin de bénéficier de compétences spécifiques portées par un enseignant de FM
 - Jazz : construire le parcours en alternant FM généraliste et FM dédiée portée par un enseignant de Jazz
 - Identifier et organiser les mutualisations possibles et apports de chaque esthétique

Public cible :

Élèves

Objectifs et impacts attendus :

Améliorer les parcours d'apprentissage des élèves

Planification

- » Cartographie de l'existant et recensement des besoins , réflexion et concertation- juin 2021 à janvier 2022
- » Premiers arbitrages de la Direction - mars/avril 2022
- » Poursuite des réflexions

Moyens nécessaires :

- Interlocuteur FM unique EpO
- Nouvelles compétences FM (MAA et musique ancienne) à intégrer aux prochains recrutements

Partenaires et intervenants :

Enseignants



AXE 4 : UNE ÉCOLE ACTIVE, CRÉATIVE ET STIMULANTE

Redéfinir la place de la culture musicale

Porteur du projet : Directeur adjoint

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Le cycle culture artistique est inscrit dans le parcours d'apprentissage des élèves. Outre les attendus propres à chaque département pédagogique, l'obtention de l'unité de valeur culture et langage du DEM est conditionnée par la validation de 12 conférences.
- La fréquentation des conférences par les étudiants est en constante augmentation depuis 2015. Pourtant l'implication collective autour du cycle de conférences est relativement faible
- Nécessité de redonner du sens à la place de la culture artistique dans les parcours d'apprentissage

DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

Partager le pilotage :

- En 22-23, création d'un collège inter-départements de la culture artistique avec les missions suivantes :
 - Référent du cycle de conférences (programmation, organisation...)
 - Articulation des mutualisations et passerelles possibles entre les différents départements pédagogiques
 - Étude des conditions de validation partagée entre divers départements (logique de décentrement, de détour ?)
 - Participation à l'élaboration de la semaine « culture et création »
 - Développement d'un schéma commun des cultures artistiques à l'ENM

Améliorer le fonctionnement du cycle de conférence :

- Affirmation de thématiques transversales portées par l'établissement : prévention/santé, médias de la doc, professionnalisation, médiation culturelle, égalité femme-homme

Créer une semaine « culture et création » qui s'adresse à tous les élèves et fonctionne sur le principe de coanimation pédagogique (expérimentation en 22-23, déploiement en 23-24)

Développer la culture du spectateur pour les élèves :

- Intention à porter au cahier des charges de l'action 7 (école du spectacle)

Public cible :

Elèves

Objectifs et impacts attendus :

Développer une plus grande culture artistique chez tous les élèves

Moyens nécessaires :

Création d'un inter-départements culture

Partenaires et intervenants :

- Enseignants
- Direction, service scolarité, service technique, service action culturelle
- Elèves et parents d'élèves

AXE 5
UNE ÉCOLE ÉCORESPONSABLE

ACTION 18 **Décarbonner l'enseignement artistique**

Action
18

AXE 5 : UNE ÉCOLE ÉCORESPONSABLE

Décarbonner l'enseignement artistique

Porteur du projet : Responsable administrative et financière

CONSTAT / DIAGNOSTIC :

- Volonté de réussir une transition écologique portée par l'équipe municipale
- Formations organisée par la Ville et la Métropole en 2021
- Création d'une recyclerie culturelle par la métropole de Lyon (opportunité)

Quels secteurs recouvrent l'éco-responsabilité ?

Quelques piliers de l'éco-responsabilité

Alimentation & boisson



Décor, matériel



Energie



Site naturel, respect de la biodiversité



Communication



Gestion des déchets



Eau & assainissement



Transport, hébergement logistique



Accueil des publics, inclusion



DESCRIPTION / PLAN D'ACTION

Approche globale :

Utiliser la règle des « 5 R » pour réduire ses déchets :

- Refuser (choix refus marché, fournisseur)
- Réduire (acheter en vrac, dans de plus gros contenant, pas à l'unité, eau du robinet)
- Réutiliser (mutualiser, emprunter)
- Recycler (mettre en place tri déchets)
- Retour à la terre (compost)

Plan d'actions :

- Réaliser un bilan carbone simplifié pour se fixer des objectifs dans le temps et des priorités d'actions
- Sensibiliser les élèves dans le cadre de projets artistiques
- Veiller à l'écoresponsabilité des événements organisés (recours à la recyclerie culturelle, identification d'une personne référente pour le tri des déchets, privilégier la vaisselle non jetable, limiter les emballages et privilégier le carton recyclable...)

Public cible :

- Agents
- Elèves et parents d'élèves
- Prestataires et fournisseurs
- Partenaires et artistes invités
- Public des spectacles

Objectifs et impacts attendus :

- Adopter un comportement responsable vis-à-vis de son environnement
- Réduire son empreinte carbone

Partenaires et intervenants :

- Ensemble des agents
- Usagers

- Encourager les achats responsables :

- Intégrer des critères de choix d'éco-responsabilité aux marchés publics : par exemple pour l'impression de documents de communication : encre végétale + papier recyclé...
- Rédiger une charte numérique incluant l'éco-responsabilité (investissement, logiciel libres...)

- Réduire et optimiser le nombre de supports de communication papier et encrage (tenir un tableau des supports restants puis ajuster)
- Réaliser une charte « éco-responsable » au bureau pour les agents administratifs et technique
- Identifier des sources de sobriété (réduction de la consommation électrique, chauffage...)

4. MOYENS ET ORGANISATION CIBLE

Les agents sont les moyens du service public «ENM», sa richesse. Exprimer en ressources nécessaires son projet d'établissement conduit à définir une organisation qui s'assure de l'adéquation entre ressources humaines et besoins.

L'organisation cible projetée répond donc à un objectif de prospective, d'objectivation et de transparence. Elle est déclinée selon les deux grands pôles de l'établissement : l'enseignement et les fonctions managériales-supports.

FONCTION ENSEIGNEMENT

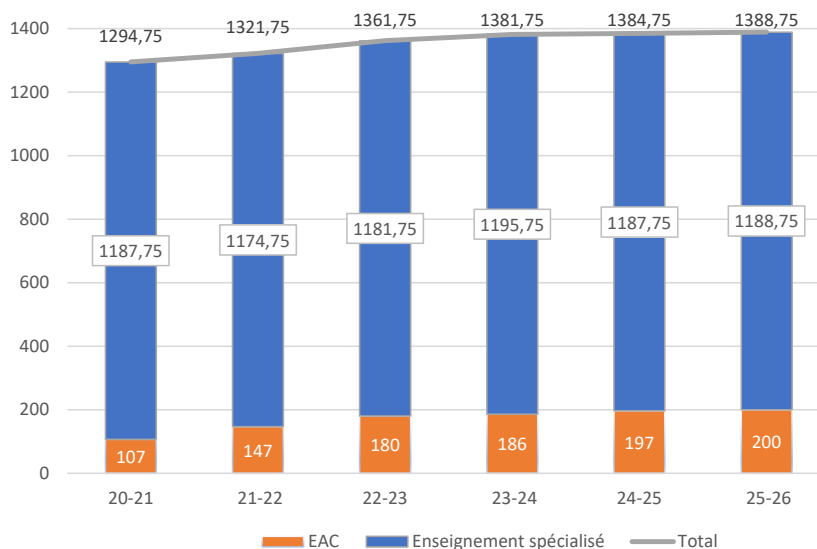
La prospective envisagée s'appuie sur les intentions suivantes,

- Déploiement du projet d'établissement
- Équilibrage des cadres d'emploi : 50% PEA – 50% APEA

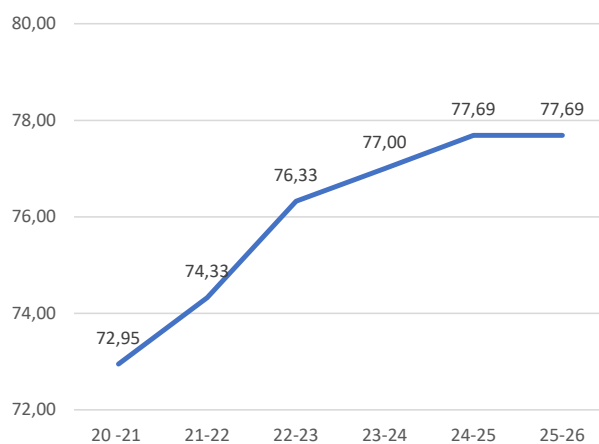
À partir des principes d'action :

- Intégration des contraintes liées à la mis en place des PPES
- Rééquilibrage des cadres d'emploi APEA/PEA par département
- Perspectives du projet Villeurbanne, Capitale Française de la Culture 2022
- Favoriser l'évolution des emplois existants (évolution de postes à temps non complet vers des postes à temps complet)
- Clause de revoyure en 2024

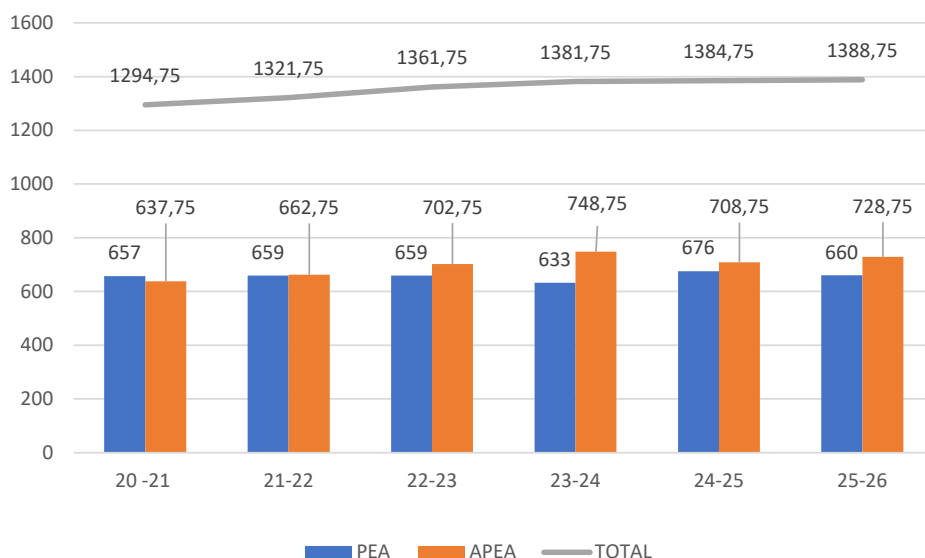
Évolution – Heures enseignement par mission



Évolution – ETP en nombre



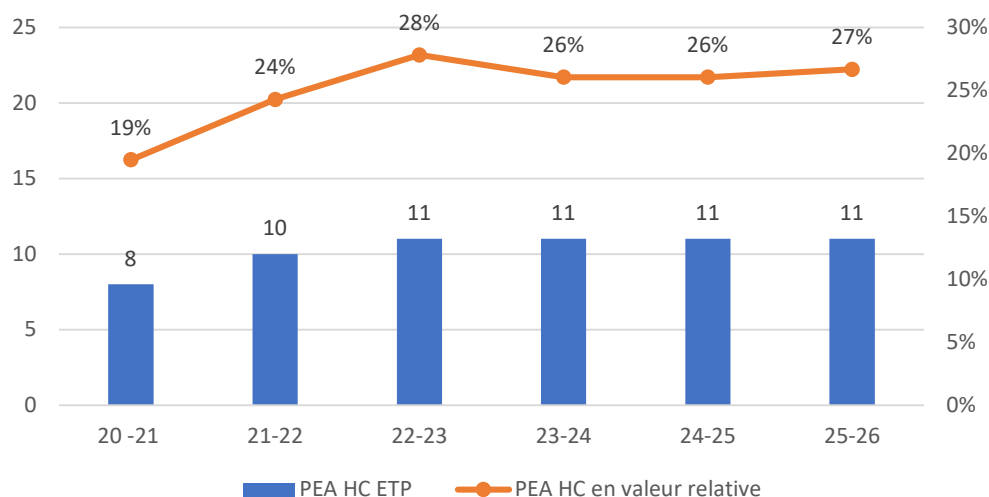
Évolution – Nombre d'heures d'enseignement par cadre d'emploi



Objectifs :

- Développement des moyens EAC
- Déploiement du projet d'établissement
- Équilibrage cadres d'emploi : 50 % PEA - 50 % ATEA

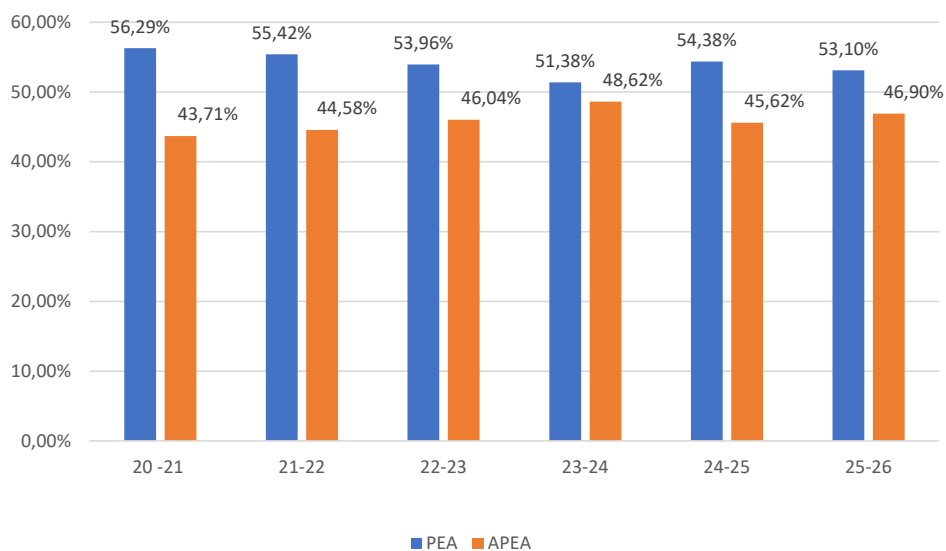
Évolution – PEA HC en ETP et en part relative



Évolution – Répartition par cadre d'emploi en ETP

Principes évolution PEA HC :

- Une promotion annuelle
- Les départs en retraite d'agents HC compensent pour partie les nominations

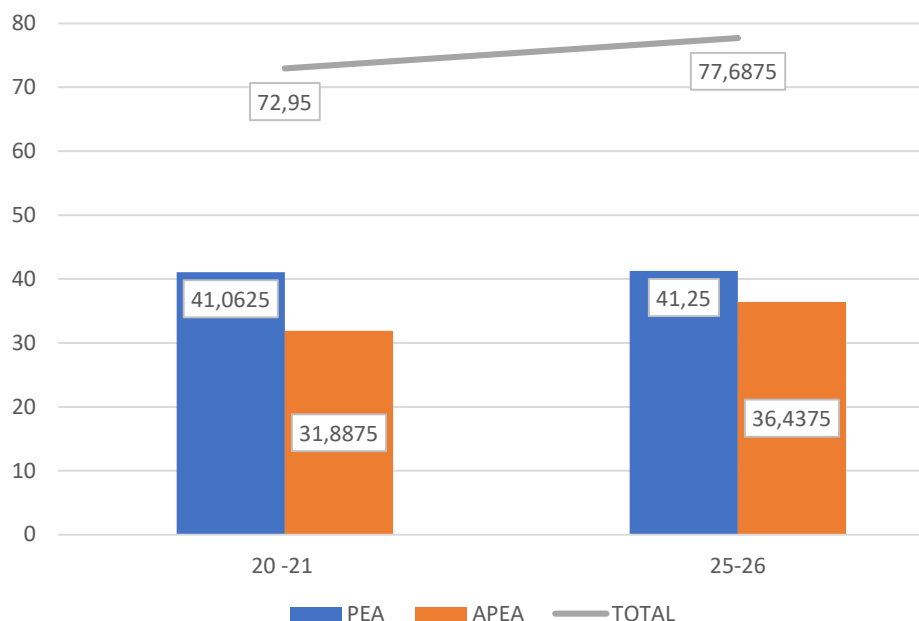


Ce que l'on peut en retenir :

Des perspectives de développement :

- Nombre d'heures d'enseignements : + 94 h (+ 7%)
- Sur la période + 3H de PEA + 91 H d'APEA
- Evolution des moyens consacrés à l'EAC : de 8 % en 2021 à 14,5 % des heures d'enseignement en 2026
- Postes à temps non complet passant à temps complet : 11 (réduction de 30% du nombre de postes à TNC)
- Création nette de postes : 3
- Création d'heures dans le cadre de CFC 2022 : 77 h
- Une nouvelle esthétique enseignée : les arts numériques dans le cadre d'un nouvel enjeu métropolitain
- Réorganisation de l'enseignement de la musique de chambre
- Evolution cumulée des participations des collectivités membres sur l'ensemble de la période :
- + 984 K€ répartis entre + 677 K€ Ville et + 307 K€ Métropole

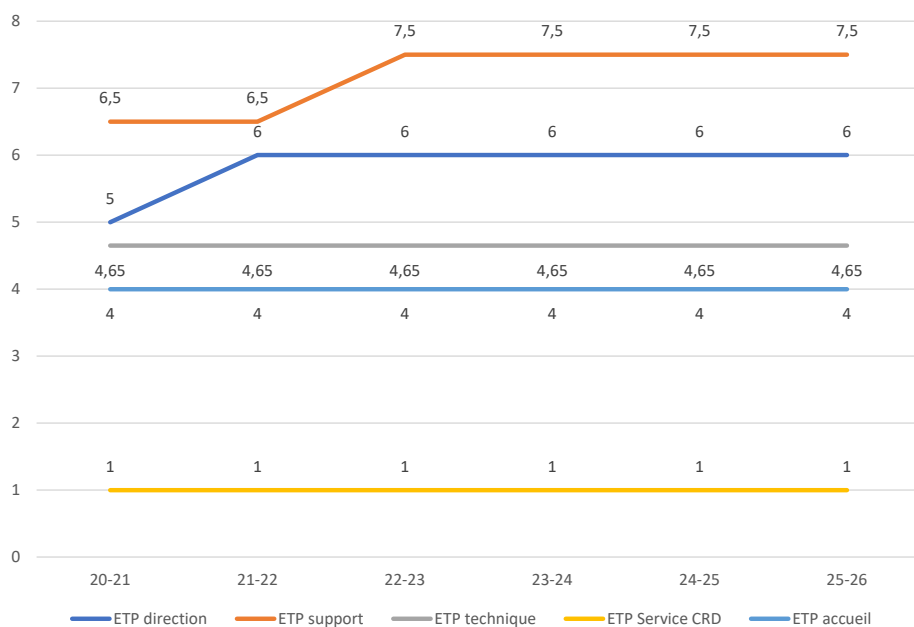
Evolution du nombre de postes en ETP



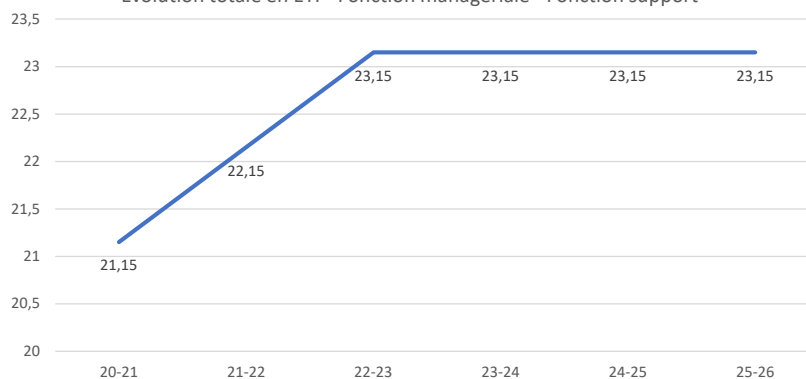
⇒ Détail par département pédagogique en annexe P...

FONCTION MANAGÉRIALE ET FONCTION SUPPORT

Evolution en ETP des principales fonctions administratives

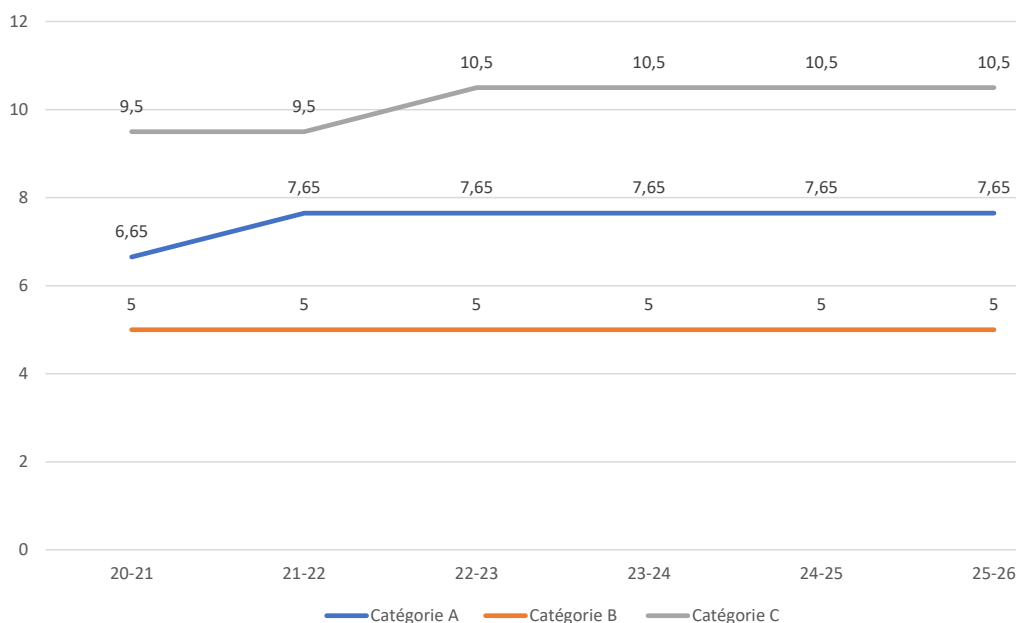


Evolution totale en ETP- Fonction managériale - Fonction support



- Création d'un poste de coordination des actions de sensibilisation et référent handicap de l'établissement
- Création d'un poste d'assistant RAF

Evolution par cadre d'emploi



5. CONCLUSION

L'identité de l'Ecole nationale de Musique de Danse et de Théâtre de Villeurbanne s'est construite sur une intention simple et pourtant visionnaire : aller à la rencontre de la ville et de tous ses habitants. Ce défi démocratique a conduit à faire émerger un modèle unique dans le paysage de l'enseignement artistique en France. Unique dans sa manière d'articuler démocratisation, excellence et ouverture à la culture de l'autre, unique dans sa capacité à innover sans cesse, unique dans la diversité de son offre.

Le cap politique clair n'a cessé de façonner les différents projets d'établissements dont chacun a su concilier la hauteur des ambitions politiques et la réalité du moment. Nous faisons aujourd'hui le pari d'une école plus inclusive et accueillante, une école plus épanouissante et écoresponsable, une école qui accompagne l'évolution des pratiques artistiques et pédagogiques, une école qui repense sa propre gouvernance. Ce projet nous ressemble, il ressemble à l'ENM. Nous en sommes fiers, non pas d'une fierté qui se voudrait hautaine, mais de celle qui donne du courage et rend les choses possibles.

L'ENM mérite le meilleur de nous, engagés au service d'une société plus juste, plus solidaire, plus durable.



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE, DANSE ET ART DRAMATIQUE

46, cours de la République - Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

www.enm-villeurbanne.fr

Réalisation Service communication
ENM de Villeurbanne
Mai 2022